

APPROCHE DE DÉPISTAGE DU VIH

TYPES DE TESTS DE DÉPISTAGE DU VIH

Le choix du test de dépistage du VIH peut varier en fonction de l'évaluation clinique et des antécédents de la personne, notamment le temps écoulé depuis l'exposition potentielle et l'accès au personnel spécialisé (phlébotomie).

Test de dépistage standard du VIH	Tous les laboratoires qui effectuent le dépistage du VIH au Canada utilisent des tests de quatrième génération (combinaison), qui détectent à la fois les anticorps et l'antigène p24 du VIH. Ces tests permettent d'obtenir de meilleurs résultats lors de l'infection aiguë que les tests qui ne détectent que les anticorps, car l'antigène p24 apparaît plus tôt. Certaines personnes atteintes du VIH auront un résultat réactif (positif) en 15 à 20 jours après l'exposition au VIH; à 35 jours , près de 95 % des personnes auront un résultat réactif. Il est à noter que la fenêtre sérologique peut atteindre 12 semaines. Si un test de dépistage du VIH indique un résultat réactif, le laboratoire fera des tests de confirmation spécialisés pour assurer un diagnostic correct d'une infection par le VIH.
Test de dépistage rapide du VIH (Tests au point de service et tests d'autodépistage)	Les trousse de dépistage rapide du VIH homologuées au Canada pour les tests au point de service ou les tests d'autodépistage peuvent être effectués en prélevant quelques gouttes de sang par une piqûre au doigt et donnent des résultats en quelques minutes. Comme les tests rapides ne détectent que les anticorps du VIH (troisième génération), ils ont généralement une fenêtre sérologique plus longue que les tests de dépistage standard du VIH (quatrième génération). Bien que certaines personnes peuvent avoir un résultat réactif de 20 à 30 jours après l'exposition au VIH, la fenêtre sérologique peut atteindre 12 semaines. Les résultats réactifs sont considérés comme « préliminaires » et devraient être confirmés par des tests de dépistage standard du VIH.

Fenêtre sérologique (période fenêtre) : Chez la plupart des personnes, les anticorps peuvent être détectés dans les semaines qui suivent l'exposition au VIH.

Si le test de dépistage du VIH est non réactif (négatif) et qu'une exposition potentielle a eu lieu moins de 12 semaines auparavant (c.-à-d. pendant la fenêtre sérologique), il convient d'offrir de répéter le test de dépistage du VIH.



Pour plus de renseignements, consulter le laboratoire de santé publique local ou les directives provinciales/territoriales. Vérifier auprès de la direction de santé publique locale sur la disponibilité de tests au point de service.



OBSTACLES ET FACTEURS FAVORABLES AU DÉPISTAGE DU VIH

COMMENT LES FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ PEUVENT FACILITER LE DÉPISTAGE DU VIH

Les fournisseurs de soins de santé devraient adopter une approche active à l'égard du dépistage du VIH, car un diagnostic et un traitement précoces permettent d'obtenir de meilleurs résultats de santé. Les personnes dont les résultats sont positifs devraient être orientées vers le traitement et les soins. Les personnes dont les résultats sont négatifs peuvent bénéficier de counseling sur les mesures de prévention et de réduction des risques.

Les fournisseurs de soins de santé sont encouragés à réduire les obstacles aux tests de dépistage du VIH. Voici des obstacles possibles :

- Inconfort de parler du VIH
- Stigmatisation et discrimination associées aux comportements à risque
- Absence de risque perçu d'infection par le VIH
- Crainte d'un résultat positif et de la stigmatisation qui y est associée
- Accès limité aux tests de dépistage du VIH

Pour faciliter les tests de dépistage du VIH, les fournisseurs de soins de santé peuvent :

- Normaliser l'offre de tests de dépistage du VIH, en l'intégrant dans les soins courants
- Assurer l'anonymat et la confidentialité de la personne
- Offrir un environnement exempt de stigmatisation et de discrimination
- Mettre l'accent sur les avantages d'un diagnostic et d'un traitement précoces
- Fournir de l'information sur les facteurs de risque d'infection par le VIH et les méthodes de prévention (p. ex. la prophylaxie pré-exposition ou la prophylaxie post-exposition)
- Discuter des options pour le dépistage, incluant les tests au point de service (si disponibles) et les tests d'autodépistage
- Effectuer une évaluation des antécédents de santé sexuelle brève et pertinente, car les évaluations de risque détaillées peuvent dissuader les gens de rechercher des soins

Les tests d'autodépistage du VIH et les tests au point de service (si disponibles) peuvent faciliter le recours au dépistage. De plus, l'autodépistage du VIH offre une option aux personnes qui éprouvent des obstacles d'accès aux tests de dépistage dans les milieux de soins.

OFFRIR UN TEST DE DÉPISTAGE DU VIH

Au Canada, le dépistage du VIH est volontaire : **la personne est libre d'accepter ou de refuser le test de dépistage.**

Lorsqu'un test de dépistage du VIH est offert, les fournisseurs de soins de santé devraient s'assurer que la personne comprend :

- Comment le VIH se transmet
- Les avantages (c.-à-d. les avantages cliniques et préventifs) et les inconvénients des tests de dépistage
- Le droit de refus
- Les services de suivi qui peuvent être offerts
- Que la santé publique locale sera informée en cas de résultat positif
- Les avantages pour la santé publique de dévoiler son statut sérologique à ses partenaires actuels et futurs en cas de résultat positif, ainsi que les avantages de la notification aux partenaires afin d'encourager les partenaires actuels et antérieurs à effectuer un test de dépistage



Remarque : Le consentement verbal est suffisant pour procéder au test de dépistage.